



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de Licence 2^e Année de Droit pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur Guillaume BOUDOU – Professeur
Monsieur Francesco MARTUCCI – Professeur
Monsieur Frédéric DEBOVE – Maître de Conférences
Monsieur Pierre-Emmanuel AUDIT – Maître de Conférences
Madame Claire-Marie PEGLION-ZIKA – Maître de Conférences
Monsieur Victor DESCHAMPS – Maître de Conférences
Monsieur William GREMAUD – Maître de Conférences
Madame Laurence NICOLAS-VULLIERME – Maître de Conférences
Madame Meryem DEFFAIRI – Maître de Conférences
Monsieur Benoît MONTAY – Maître de Conférences
Monsieur Rami ALKHUDARY – Maître de Conférences
Madame Céline COMBETTE – Maître de Conférences
Monsieur Hamed JENDOUBI – Professeur Agrégé
Madame Delphine CINGAL – Maître de Conférences

Article 2

Monsieur Pierre-Emmanuel AUDIT est désigné président du jury

Fait à Paris, le 12/06/2023

Stéphane BRACONNIER